



SIGNALISATION
SIGNALLING



LISTED
HOMOLOGUÉ

AVERTISSEUR DE FUMÉE AUTONOME
ET/OU MULTIPONCTUEL



CSA 6.19-01

AVERTISSEUR DE MONOXYDE
DE CARBONE AUTONOME
ET/OU MULTIPONCTUEL

Avertisseur de fumée et de monoxyde de carbone photoélectrique

Guide de l'utilisateur

900-0213CA



KN-COPE-ICCA

Fonctionne sur 120 V c.a. avec pile d'appoint de 9 V
à chargement par l'avant

ATTENTION: Veuillez accorder quelques minutes à la lecture complète de ce guide de l'utilisateur que l'on doit conserver pour consultation future et transmettre à tout propriétaire ultérieur.

Quoi faire quand l'avertisseur retentit !

Utilisation d'un avertisseur de monoxyde de carbone



AVERTISSEMENT : L'activation de l'avertisseur de CO indique la présence de monoxyde de carbone (CO) qui peut vous tuer.

Si l'avertisseur émet 4 bips rapides, 5 secondes d'arrêt :

- 1) Cherchez immédiatement une source d'air pur, à l'extérieur ou près d'une porte ou d'une fenêtre ouverte. Comptez les personnes pour vous assurer que personne ne manque. Ne pas revenir sur les lieux tant que les services d'urgence ne sont pas intervenus, que les lieux n'ont pas été bien aérés et que votre avertisseur n'est pas dans sa position normale.
- 2) Appelez les services d'urgence (services d'incendie ou 911);

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE :

Ne jamais réactiver l'avertisseur de CO tant que la situation n'a pas été corrigée. Ne jamais ignorer la sonnerie de l'alarme.

Si l'avertisseur retentit, il suffit d'appuyer sur le bouton d'essai/ remise en marche pour l'arrêter. Si la présence de CO qui a provoqué l'alerte pour la première fois se poursuit, l'avertisseur va se réactiver. Si l'avertisseur retentit à nouveau dans moins de six minutes, c'est qu'il détecte de fortes concentrations de CO qui peuvent créer rapidement une situation dangereuse.

Quoi faire quand l'avertisseur retentit !

NE JAMAIS IGNORER LA SONNERIE DE L'ALARME.

Il est facile de déterminer quel type d'avertisseur s'est déclenché quand on possède un avertisseur de fumée et de CO combinés Kidde. Le message vocal vous informe du type de situation en cours. Voir la section Caractéristiques à la page 4 pour obtenir une description détaillée de chaque mode d'alarme.

Quand l'avertisseur de fumée retentit :

Les avertisseurs de fumée sont conçus pour réduire les fausses alarmes. En général, la fumée de cigarette ne déclenche pas d'alarme à moins qu'elle soit expirée en direction de l'avertisseur. Ce dispositif comporte une protection contre les alarmes intempestives qui réduit l'impact des particules de cuisson. Toutefois, de grandes quantités de particules combustibles provenant de déversements ou de cuisson au gril pourraient encore déclencher l'avertisseur. Un bon emplacement du dispositif en dehors de la cuisine offre une protection maximale contre les alarmes intempestives. Les particules de combustion de cuisson peuvent déclencher l'avertisseur si celui-ci est installé trop près de la zone où l'on cuisine. De grandes quantités de particules de combustibles proviennent de déversements ou de la cuisson au gril. L'utilisation du ventilateur sur une hotte d'extraction (pas du type à recirculation) contribue également à éliminer ces produits combustibles de la cuisine.

Si l'avertisseur retentit, rechercher d'abord les feux. Si l'on découvre un feu, suivre ces étapes. Bien connaître ces points et les passer en revue avec tous les membres de la famille.

- Avertir les petits enfants dans la maison. Les enfants dorment généralement profondément et peuvent ne pas être réveillés par le son des avertisseurs de fumée.
- Quittez immédiatement les lieux en utilisant une de vos voies d'évacuation planifiées (voir page 27). Chaque seconde compte, ne vous arrêtez pas pour vous habiller ou ramasser des biens personnels.

Quoi faire quand l'avertisseur retentit !

- Avant d'ouvrir les portes intérieures, vérifiez si la fumée s'infiltre en passant le dos de la main sur l'encadrement et si la porte est chaude, utilisez votre deuxième itinéraire. Si vous pensez qu'il n'y a pas de danger, ouvrez la porte très lentement et préparez-vous à fermer immédiatement dans le cas où de la fumée et de la chaleur s'engouffrent.
- Si la voie d'évacuation exige que vous traversiez la fumée, couchez-vous sur le sol, sous la fumée et rampez près du sol où l'air est plus pur.
- Rendez-vous au point de rassemblement préétabli. Si deux personnes sont sur les lieux, une devrait appeler le 911 depuis une maison voisine et l'autre devrait rester pour compter les personnes.
- **Ne rentrez en aucun cas tant que les responsables n'ont pas donné le feu vert.**
- **Dans certains cas, un avertisseur de fumée peut ne pas protéger efficacement contre l'incendie comme le stipule la norme 72 de la NFPA. En voici des exemples:**
 - Fumer au lit.
 - Laisser des enfants sans supervision.
 - Utiliser des liquides inflammables tels que la gazoline pour tout nettoyage.
 - les incendies dans lesquels la victime est associée au début du feu; par exemple quand les vêtements d'une personne s'enflamment quand elle fait la cuisine;
 - les incendies dans lesquels la fumée ne parvient pas à atteindre l'avertisseur parce qu'une porte est fermée ou en raison d'un autre obstacle;
 - les feux criminels dans lesquels le feu progresse si rapidement que l'occupant ne peut pas sortir même si les avertisseurs sont bien placés.

Table of Contents

Introduction	1
Vue du produit	2
Caractéristiques	4
Instructions d'utilisation et d'installation	
Étape 1: Instructions sur l'utilisation d'installation ..	8
A. Emplacements recommandés pour l'installation:	8
B. Emplacements déconseillés:	11
Étape 2: Instructions sur le câblage	12
Étape 3: Instructions de montage	14
Étape 4: Tests de l'avertisseur	15
Retrait de l'avertisseur	21
Remplacement de la pile	21
Remplacement de l'avertisseur	22
Entretien général de l'avertisseur	23
Renseignements sur la sécurité du monoxyde de carbone	
Information générale sur le CO	24
Sources de CO possibles	25
Conseils de sécurité sur le CO	25
Symptômes de l'empoisonnement au CO	26
Temps de réponse de l'avertisseur de CO	27
Information sur la sécurité incendie	
Plan d'évacuation	28
Prévention incendie	29
Normes de sécurité de l'industrie	29
Garantie limitée	31

Introduction

Merci d'avoir acheté l'avertisseur de fumée et de monoxyde de carbone combinés Kidde modèle KN-COPE-ICCA.

Cet avertisseur convient pour une station simple ou multiple (24 dispositifs). Il a une garantie limitée de cinq ans.

IMPORTANT: Cet appareil est uniquement approuvé pour s'interconnecter à la gamme de produits Kidde. Il ne peut convenir à aucune autre marque de produit.

Veuillez accorder quelques minutes à la lecture complète de ce guide de l'utilisateur que l'on doit conserver pour consultation future. Enseignez à vos enfants ce qu'il faut faire en cas de signaux d'alarme et prévenez-les de ne jamais manipuler cet appareil.

Votre avertisseur de fumée/CO Kidde a été conçu pour déceler la présence de fumée et de monoxyde de carbone provenant de toute source de combustion à l'intérieur d'une résidence. Il n'a pas été conçu pour être utilisé à l'intérieur d'un véhicule de camping ou dans une embarcation.

Si vous avez des questions au sujet du fonctionnement ou de l'installation de votre avertisseur, veuillez communiquer, sans frais, avec l'assistance technique au 1-800-880-6788.

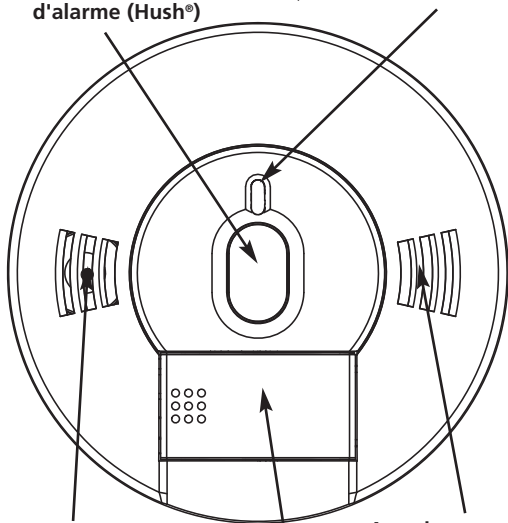
Vous trouverez à la page 9 de ce guide des conseils qui vous aideront à déterminer quels sont les endroits appropriés où poser des produits de sécurité qui protégeront votre demeure et les vôtres.

Vue du produit

Avant

**Bouton d'essai/ remise
en marche/arrêt
d'alarme (Hush®)**

DEL verte et rouge
(diode électroluminescente)



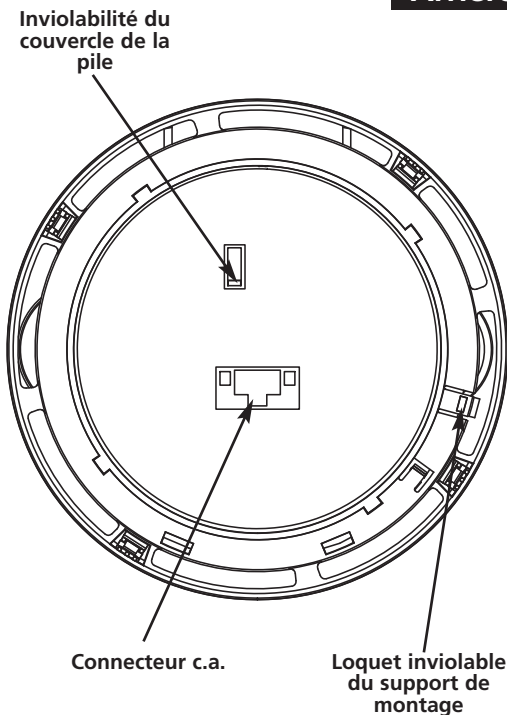
Alarme sonore

Avertisseur sonore

Compartiment à pile

Vue du produit

Arrière



Caractéristiques

- Détecteurs indépendants et permanents (photoélectrique et électrochimique) de fumée et de monoxyde de carbone.
- S'il y a émanation simultanée de fumée et de monoxyde de carbone, c'est l'avertisseur de fumée qui se déclenche en priorité.

Caractéristiques

- Système d'alarme/d'avertissement vocal spécifiant quelle condition nocive est présente, afin d'éliminer toute confusion quant aux différents signaux d'alarme émis:
 - **INCENDIE** : Le mode d'alarme/voix émet 3 bips long suivis du message « AU FEU! AU FEU ». Ce cycle se poursuit jusqu'à ce que la fumée soit dissipée. Le témoin lumineux rouge DEL clignote lorsque le mode d'alarme/vocal est activé.
 - **MONOXYDE DE CARBONE**: le cycle d'alarme/vocal reproduit quatre brefs bips suivis du message d'avertissement verbal "AVERTISSEMENT! MONOXYDE DE CARBONE!". Après quatre minutes, le mode d'alarme/voix se déclenche une fois par minute jusqu'à ce que le dispositif soit réenclenché ou que le CO soit éliminé. Le témoin lumineux rouge DEL clignote lorsque le mode d'alarme/vocal est activé.
 - **PILE FAIBLE**: Lorsque la pile s'affaiblit et doit être remplacée, le témoin lumineux rouge DEL clignote et l'appareil n'émet qu'une seule alerte à tonalité aiguë, suivie du message d'avertissement verbal "PILE FAIBLE!". Ce cycle se produit une fois par minute pendant la première heure. Après la première heure, la DEL rouge continue à clignoter toutes les minutes, et l'on entend uniquement un « pépiement ». Le message vocal « PILES FAIBLES » se déclenche toutes les quinze minutes au cours du cycle de « pépiement » uniquement. Ceci se poursuit pendant au moins sept jours.
- Le système d'avertissement vocal alerte l'utilisateur selon les conditions additionnelles suivantes:
 - Lorsque le mode Hush® est initialement activé, le système annonce "MODE HUSH® ACTIVÉ!".
 - Lorsque le mode Hush® est annulé, ce qui permet à l'appareil de reprendre son cours normal, le système annonce "MODE HUSH® ANNULÉ!".
 - Le système annonce « ATTENTION, MONOXYDE DE CARBONE DÉTECTÉ PRÉCÉDEMMENT » quand le dispositif a détecté des concentrations de CO de 100 ppm ou plus.
 - Le système annonce « APPUYER SUR LE BOUTON DE TEST » quand le dispositif est mis sous tension, pour rappeler à l'utilisateur d'activer le bouton de test.

Caractéristiques

- Une défaillance de l'avertisseur est signalée lorsque l'alerte à tonalité aiguë retentit une fois aux 30 secondes. Si ce phénomène se présente, ne tardez pas à communiquer avec l'assistance technique au 1-800-880-6788.
- Après dix ans d'alimentation cumulative, ce dispositif émet deux « pépiements » toutes les 30 secondes. C'est une fonction « de fin de durée de vie opérationnelle » qui indique qu'il est temps de remplacer l'avertisseur.
- Alarme stridente de 85 décibels.
- Caractéristique du bouton d'arrêt d'alarme (Hush®) qui réduit l'appareil au silence en cas de fausses alarmes (consultez la page 16).
- Bouton de test surdimensionné pour faciliter l'activation.
- Bouton d'essai qui accomplit les fonctions suivantes:
 - analyse les circuits électroniques et vérifie le bon fonctionnement de l'appareil
 - Remet l'appareil en marche au cours d'une alarme de CO
 - Déclenche la fonction du niveau maximal mémorisé
 - Active ou annule la fonction Hush® Feature
- Plaque de montage conçu pour assurer un fonctionnement facile du dispositif.
- Les témoins lumineux DEL, vert et rouge, indiquent l'état de l'avertisseur et de son fonctionnement conforme
 - Voyant vert : la DEL verte est continuellement allumée (alimentation électrique CA) ou clignote toutes les 30 secondes (alimentation électrique CC seulement) pour indiquer que l'unité fonctionne correctement. En mode Hush^{MD}, la DEL clignote toutes les 2 secondes et une fois par seconde s'il s'agit du déclenchement d'une alarme.
 - Voyant rouge : Quand une concentration dangereuse de fumée ou de monoxyde de carbone est détectée, la DEL rouge clignote et le mode d'alarme correspondant (selon la source) se déclenche. Si le dispositif fonctionne mal, la DEL rouge clignote et le dispositif émet un pépiement toutes les 30 secondes indiquant un problème du système.
- Alimenté par connecteur positif de 120 V c.a. (60 Hz, 75 mA max) et également équipé d'une pile d'appoint de 9 V.
- Peut être interconnecté avec d'autres avertisseurs de fumée et de CO (voir page 16 pour plus de détails)
- Fonction d'invulnérabilité qui empêche les enfants et autres d'enlever les piles ou l'avertisseur.

Caractéristiques

Avertisseur de fumée

L'avertisseur de fumée contrôle constamment l'air afin de détecter des produits de combustion engendrés par toute matière liquide ou solide, qui brûle ou prend lentement feu. Lorsque les particules de fumée parvenant au détecteur de fumée atteignent un niveau de concentration spécifique, le système d'alarme/d'avertissement vocal retentit et, simultanément, le témoin lumineux rouge DEL clignote. S'il y a émanation simultanée de fumée et de monoxyde de carbone, c'est l'avertisseur de fumée qui se déclenche en priorité.

Norme 72 de la NFPA: Lors d'incendies se déclarant dans des demeures résidentielles, la sécurité des personnes dépend principalement de l'avertissement précoce qui les avise de la nécessité de fuir les lieux ainsi que des mesures d'évacuation que les occupants doivent envisager. Dans le cas d'unités de logement, les systèmes d'avertissement d'incendie peuvent réussir à protéger environ la moitié des occupants lors d'incendies qui comportent des risques mortels. Les victimes qui se retrouvent fréquemment dans des conditions où les flammes peuvent les atteindre, qui sont trop âgées ou trop jeunes, ou qui souffrent d'un handicap physique ou mental peuvent être incapables d'évacuer les lieux en dépit d'avertissements précoces qui leur permettraient de fuir. D'autres stratégies doivent être prévues pour secourir ces personnes: plan de protection mis en place et évacuation ou sauvetage assisté.

- Les autorités conseillent fortement d'installer des avertisseurs de fumée à cellule photoélectrique et à ionisation afin de maximiser la détection de différents types d'incendie dans le domicile. Les avertisseurs de fumée à ionisation peuvent détecter plus rapidement les plus petites particules générées par les incendies (associées aux inflammations instantanées) alors que les avertisseurs à cellule photoélectrique peuvent détecter plus rapidement les plus grosses particules (associées aux feux couvants).
- Un avertisseur fonctionnant à pile nécessite le type de pile spécifié selon l'appareil, doit être en bonne condition et inséré de façon appropriée.
- Les avertisseurs alimentés au CA (fonctionnant sans pile de secours) cesseront d'être sous tension si le courant a été interrompu tel que dans les cas de feux électriques ou d'un fusible défectueux.

Caractéristiques

- Vérifiez régulièrement vos avertisseurs de fumée pour vous assurer que le fonctionnement des piles et des circuits électroniques de l'appareil soit en bon état.
- Il est impossible qu'un avertisseur de fumée puisse donner les signaux d'alarme habituels si la fumée n'atteint pas les détecteurs de l'appareil. Ainsi, il peut arriver que les avertisseurs de fumée ne détectent pas un incendie se déclarant dans une cheminée, sur les murs, les toits, à l'intérieur d'une pièce dont la porte est fermée ou sur un autre étage.
- Si l'avertisseur est installé à l'extérieur d'une chambre à coucher ou sur un autre étage, il est possible que l'alarme ne puisse réveiller une personne profondément endormie
- Une personne dont les facultés sont affaiblies par l'alcool ou la drogue peut également ne pas entendre le signal d'alarme de l'avertisseur de fumée. Pour vous munir d'une protection maximale, installez un avertisseur de fumée à l'intérieur de toute aire de sommeil et à chaque étage de votre demeure.
- Même si les avertisseurs de fumée peuvent aider à sauver des vies en signalant à l'avance la présence d'un incendie, ils ne remplacent pas une police d'assurance. Les propriétaires et les locataires de logements doivent avoir une assurance adéquate pour protéger leurs vies et leurs biens matériels.

Avertisseur de monoxyde de carbone (CO)

L'avertisseur de monoxyde de carbone contrôle constamment l'air afin de déceler l'émanation de CO. Il retentit en présence de hauts niveaux aussi bien que de bas niveaux de CO dans l'air, au cours d'une période de temps prolongée (consultez la page 24 relativement aux délais de réponse de l'avertisseur). Dans l'éventualité où un degré de CO correspond à l'un de ces scénarios, le système d'alarme/ d'avertissement vocal se fait entendre et, simultanément, le témoin lumineux rouge DEL clignote. Le détecteur de monoxyde de carbone de cet avertisseur fonctionne selon une technologie électrochimique.

Caractéristiques

⚠ ATTENTION : Cet avertisseur n'indiquera que la présence de monoxyde de carbone au détecteur. Le monoxyde de carbone peut être présent à d'autres endroits.

Les personnes ayant des problèmes médicaux peuvent envisager d'utiliser des dispositifs avertisseurs qui donnent des signaux sonores et visuels à des concentrations de monoxyde de carbone inférieures à 30 ppm.

Instructions d'utilisation et d'installation

Étape 1: Instructions sur l'utilisation d'installation

IMPORTANT: CET AVERTISSEUR DOIT ÊTRE INSTALLÉ AU PLAFOND OU SUR UN MUR. IL N'A PAS ÉTÉ CONÇU POUR ÊTRE DÉPLACÉ OU DÉPOSÉ SUR UN MEUBLE QUELCONQUE. N'INSTALLEZ L'AVERTISSEUR QUE SELON LES DIRECTIVES.

A. Emplacements recommandés pour l'installation:

Kidde vous recommande d'installer un avertisseur de fumée/CO aux endroits listés ci-après. Pour obtenir une protection maximale, nous vous suggérons d'installer un avertisseur à chaque étage d'une maison à plusieurs étages, dans toutes les chambres à coucher, les corridors, les greniers habitables et le sous-sol. Si la chambre à coucher, le corridor ou toute autre grande pièce mesurent plus de 9,1 m de long (30 pi), installez un avertisseur à chaque extrémité. Si vous ne possédez qu'un seul avertisseur, assurez-vous de le poser dans le corridor attenant à l'aire de sommeil principale ou à l'intérieur de la chambre à coucher principale. Vérifiez que l'alarme sonore soit entendue depuis toutes les pièces où dorment les vôtres.

Installez un avertisseur dans chaque pièce où l'on dort la porte fermée car il se peut que le dormeur, derrière sa porte close, n'entende pas l'alarme sonore si cette dernière est en dehors de la pièce. La fumée, la chaleur et les produits de combustion montent au plafond et se propagent horizontalement.

En posant un avertisseur au centre du plafond, tous les coins de la pièce sont mieux exposés. L'installation d'avertisseurs au plafond est conseillée pour les constructions résidentielles courantes.

Instructions d'utilisation et d'installation

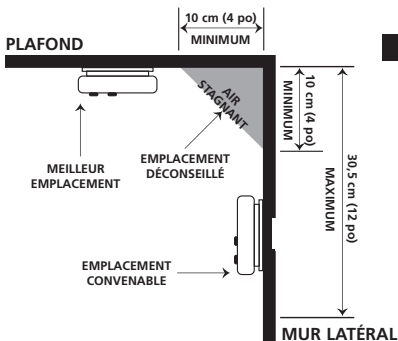


Figure 1

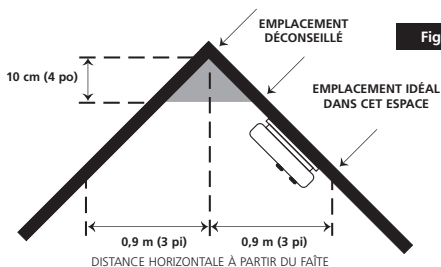


Figure 2

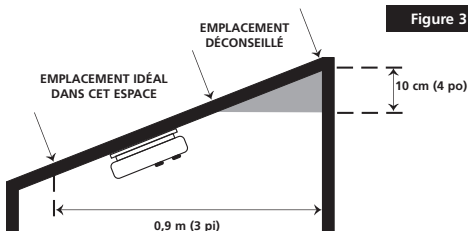


Figure 3

Instructions d'utilisation et d'installation

Lorsque vous posez un avertisseur au plafond, fixez-le à une distance d'au moins 10 cm (4 po) du mur latéral (consultez le figure 1). L'installation d'un avertisseur au mur s'effectue sur son côté intérieur de façon à ce que le bord supérieur de l'avertisseur soit situé à une distance minimale de 10 cm (4 po) et maximale de 30,5 cm (12 po) du plafond (consultez le figure 1).

Installation sur plafond en pente :

En ce qui a trait aux plafonds inclinés, pointus ou cathédrales, il est recommandé d'installer l'avertisseur de fumée à une distance de 0,9 m (3 pi) depuis le point le plus élevé (mesurée horizontalement). En ce qui concerne les pièces dont l'inclinaison du plafond excède une distance horizontale de 0,3 m à 2,4 m (1 à 8 pi), installez l'avertisseur de fumée sur le côté élevé de la pièce. Ne posez pas un avertisseur au faîte d'un plafond de style "charpente en A" (consultez les figures 1 et 2).

Maisons mobiles:

Les maisons mobiles modernes ont été conçues pour produire un bon rendement énergétique. Installez les avertisseurs de fumée/CO selon les recommandations mentionnées ci-dessus. (Consultez les "Emplacements recommandés pour l'installation" et "Figure 2").

Dans les cas de maisons mobiles plus anciennes où l'isolation laisse à désirer, la chaleur ou le froid extrême risque de pénétrer les murs et le toit, ce qui peut occasionner des conditions défavorables à l'intérieur de la demeure. Ce phénomène peut créer une résistance thermique qui empêche la fumée d'atteindre l'avertisseur posé au plafond. Si tel est votre cas, installez l'avertisseur de fumée/CO sur un mur intérieur en positionnant le bord supérieur de l'avertisseur à une distance minimale de 10 cm (4") et maximale de 30,5 cm (12") du plafond (consultez le figure 1). Si vous n'êtes pas certain du degré d'isolation de votre maison mobile ou, encore, si vous constatez que les murs et plafond extérieurs sont ou chauds ou froids, n'installez l'avertisseur que sur un mur intérieur!

ON DOIT INSTALLER CET ÉQUIPEMENT CONFORMÉMENT À LA NORME 72 DE LA NATIONAL FIRE PROTECTION ASSOCIATION

Instructions d'utilisation et d'installation



AVERTISSEMENT : Ce produit est conçu pour être utilisé à l'intérieur de résidences familiales standard. Il n'est pas conçu pour mesurer la conformité aux normes industrielles ou commerciales.

B. Emplacements déconseillés:

⚠ AVERTISSEMENT : N'installez pas d'avertisseurs dans le garage, la cuisine, la salle de chauffage ou la salle de bains! INSTALLEZ UN AVERTISSEUR À UNE DISTANCE D'AU MOINS 1,5 M (5 PI) DE TOUT APPAREIL DE COMBUSTION.

N'installez pas un avertisseur à moins de 0,9 m (3 pi) de la porte accédant à la cuisine ou à la salle de bains (munie d'une baignoire ou d'une douche), des conduits à air forcé utilisés pour les besoins de chauffage ou de climatisation, des ventilateurs de plafond ou d'un ventilateur central, ou de tout endroit à grande circulation d'air. Évitez les surfaces très poussiéreuses, sales ou graisseuses. La poussière, la graisse et les produits chimiques ménagers peuvent contaminer les détecteurs de l'avertisseur, empêchant celui-ci de bien fonctionner.

Évitez de poser un avertisseur près des rideaux ou autres objets susceptibles d'obstruer les détecteurs. Libérez l'espace pour permettre à la fumée et au CO d'atteindre les détecteurs; ces derniers peuvent alors déceler avec précision les conditions présentes. N'installez pas un avertisseur au faîte de plafonds voûtés, de style "charpente en A" ou de toitures à pignon. Évitez les endroits humides.

Installez un avertisseur à une distance minimale de 30,5 cm (12") des lampes fluorescentes car le bruit électronique qu'elles produisent peut déclencher de fausses alarmes. Évitez d'exposer l'avertisseur en plein soleil ou de le fixer sur des surfaces dont l'espace environnant est infesté d'insectes. Les températures extrêmes influent sur la sensibilité de l'avertisseur de fumée/CO. Par conséquent, n'installez pas l'avertisseur dans un endroit où la température baisse sous les 4,4° C (40° F) ou excède les 37,8° C (100° F), tel que les garages et greniers non finis. Ne pas installer dans des endroits où l'humidité relative (HR) est inférieure à 10 % ou supérieure à 95 % sans condensation. Éloignez l'avertisseur des portes ou des fenêtres qui ouvrent à l'extérieur.

Instructions d'utilisation et d'installation

Étape 2: Instructions sur le câblage

Exigences relatives au câblage:

- Cet avertisseur de fumée doit être raccordé à un coffret de branchement approuvé par une organisation reconnue ou homologuée telle que la CSA. Tous les raccordements doivent être effectués par un électricien agréé et tout le câblage utilisé doit être conforme aux codes locaux. Le câblage d'interconnexion des stations multiples doit suivre la même canalisation des câbles que l'alimentation électrique CA des avertisseurs. De plus, la résistance du système de câblage d'interconnexion doit être au maximum de 10 ohms.
- La source du bloc d'alimentation appropriée est de 120 V CA monophasés fournis par un circuit non commutable, qui n'est pas protégé par un disjoncteur de fuite à la terre.
- **⚠ AVERTISSEMENT:** Cet avertisseur ne peut pas fonctionner à partir d'un onduleur à onde rectangulaire, à onde rectangulaire modifiée ou à onde sinusoïdale modifiée. On utilise parfois ces types d'onduleurs pour alimenter la structure dans les installations hors réseau comme les installations d'énergie solaire ou éolienne. Ces sources de courant produisent de hautes tensions de crête qui peuvent endommager l'avertisseur.
- Les avertisseurs de fumée ne doivent pas être utilisés avec des grilles de protection, sauf si la combinaison de l'avertisseur et de la grille a été évaluée et qu'on l'estime convenable.

RACCORDEMENT POUR L'ATTACHE-CÂBLE À CONNEXION RAPIDE AU CA

⚠ ATTENTION : ÉTEINDRE LE COURANT PRINCIPAL À PARTIR DU COFFRET DE BRANCHEMENT AVANT DE PROCÉDER AU RACCORDEMENT DE L'AVERTISSEUR.

- Si vous désirez faire fonctionner l'avertisseur de façon autonome (ce qui implique qu'il ne sera pas raccordé à d'autres appareils de même type), NE BRANCHEZ LE FIL CONDUCTEUR ROUGE NULLE PART. Laissez la base isolante du fil rouge en place pour éviter que ce fil ne vienne en contact avec des pièces métalliques ou avec le coffret de branchement.
- Les avertisseurs utilisés de façon multiponctuelle (ce qui implique un raccordement entre les appareils de même type) doivent être alimentés à partir d'un circuit simple. **12**

Instructions d'utilisation et d'installation

- Au maximum 24 dispositifs peuvent être interconnectés dans un dispositif de stations multiples. Le système d'interconnexion ne doit pas dépasser la limite d'interconnexion de la NFPA qui est de 12 avertisseurs de fumée et/ou 18 avertisseurs en tout (fumée, CO, combinaison CO/fumée, chaleur, etc.). Cet avertisseur de fumée/CO combiné est considéré comme un avertisseur de fumée si l'on établit le nombre maximal d'appareils sur une ligne d'interconnexion. Lorsque 18 avertisseurs sont interconnectés, il demeure possible d'interconnecter jusqu'à 6 dispositifs de signalisation à distance et/ou modules à relais (consultez la page 16 pour obtenir plus de détails au sujet des dispositifs d'interconnexion Kidde).
- La distance maximale d'un système multiponctuel sur laquelle peut s'étendre le câblage, à partir du premier jusqu'au dernier appareil installé, équivaut à 305 m (1000 pi) de longueur.
- La figure 4 ci-dessous illustre comment le câblage d'interconnexion fonctionne. Une mauvaise connexion risque d'endommager l'avertisseur, d'empêcher le système de fonctionner ou de causer des chocs électriques.
- Assurez-vous que les avertisseurs sont raccordés à une ligne électrique continue, non commutée.

NOTE : Utiliser un fil ordinaire approuvé (selon les codes locaux) vendu dans tous les magasins de matériel électrique et dans la plupart des quincailleries.

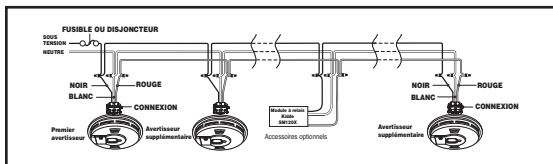


FIGURE 4 Schéma de câblage d'interconnexion

FILS DU HARNAIS DE L'AVERTISSEUR CONNECTÉS AU

Noir	Côté sous tension de ligne c.a.
Blanc	Côté neutre de la ligne c.a.
Rouge	lignes d'interconnexion (fils rouges) d'autres dispositifs dans des stations multiples

Étape 3: Instructions de montage

⚠ ATTENTION : VOTRE AVERTISSEUR DE FUMÉE ET DE CO EST SCELLÉ ET SON COUVERCLE N'EST PAS AMOVIBLE.

1. À l'aide d'un stylo indélébile, inscrivez la date appropriée sur l'étiquette "Remplacez le" (soit 10 ans après la mise sous tension initiale de l'avertisseur). Pour information additionnelle voir la section "Retrait de l'avertisseur".
2. Pour retirer la plaque de fixation située à l'arrière de l'avertisseur, tenez-la d'une main et, de l'autre, tournez l'avertisseur dans la direction indiquée par la flèche "POUR RETIRER", imprimée sur le devant de l'appareil.

3. Lorsque vous aurez choisi l'emplacement approprié pour installer l'avertisseur de fumée/CO (tel que mentionné aux pages 8 à 10), et que vous aurez RACCORDÉ L'ATTACHE-CÂBLE À CONNEXION RAPIDE au CA (tel que décrit à la section "INSTRUCTIONS SUR LE CÂBLAGE"), fixez la plaque de fixation au coffret de branchement. Afin d'obtenir un bel alignement de l'avertisseur par rapport au corridor ou au mur, il faut que la ligne "A", démarquée sur la plaque de fixation, soit parallèle au corridor (si l'installation se fait au plafond) ou horizontale (s'il s'agit d'une installation murale).

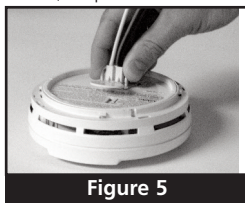


Figure 5

4. Tirez L'ATTACHE-CÂBLE À CONNEXION RAPIDE au CA par l'ouverture centrale du support de fixation et fixez le support en place. Assurez-vous toutefois, avant de resserrer les vis, que celles-ci soient bien positionnées dans les extrémités rétrécies des orifices en forme de trous de serrure.
5. Branchez L'ATTACHE-CÂBLE À CONNEXION RAPIDE au CA à l'endos de l'avertisseur (tel que démontré à la figure 5) tout en vérifiant que les deux tiges de blocage de l'attache-câble s'enclenchent bien en place. Renforcez le surplus de fils à l'intérieur du coffret de branchement en les faisant passer par l'ouverture centrale de la plaque de fixation.

Instructions d'utilisation et d'installation

6. Ajustez l'avertisseur sur la plaque de fixation et tournez-le dans la direction indiquée par la flèche "POUR FERMER", sur le devant de l'appareil, jusqu'à ce qu'il s'enclenche en place (ce mécanisme procure un bel alignement). Remarque: l'avertisseur s'ajuste au support à quatre positions différentes (soit à tous les 90 degrés).
7. Rétablissez le courant. L'indicateur d'alimentation du CA (témoin lumineux vert) devrait s'allumer lorsque l'avertisseur est mis sous tension.
8. Retirez complètement la languette jaune de pile qui dépasse de l'avertisseur afin d'en activer la connexion.

Étape 4: Tests de l'avertisseur

 **ATTENTION : Comme l'avertisseur émet une alarme stridente de 85 décibels, veuillez toujours vous tenir à bout de bras lorsque vous vérifiez l'appareil.**

Le bouton d'essai/remise en marche/arrêt d'alarme accomplit quatre fonctions: il analyse les circuits électroniques de l'appareil, remet l'avertisseur en marche, active la fonction d'arrêt d'alarme ainsi que le niveau maximal mémorisé.

Après avoir installé l'avertisseur, appuyez sur le bouton d'essai/remise en marche afin de vérifier les circuits électroniques de l'appareil. Une série de bips retentira accompagnée du message vocal "Fire! Feu!"; une autre série de bips se fera entendre suivie du message "AVERTISSEMENT! MONOXYDE DE CARBONE!", puis suivront quatre brefs bips supplémentaires.

Une vérification hebdomadaire de l'appareil est requise! Si, à tout moment, l'avertisseur ne fonctionne pas tel que décrit, assurez-vous que le raccordement au courant est bien effectué et que la pile est récente. Nettoyez l'appareil en enlevant la poussière et tout autre résidu pouvant s'y accumuler. Si l'avertisseur ne fonctionne toujours pas, contactez l'assistance technique au 1-800-880-6788.

Instructions d'utilisation et d'installation

Caractéristique multiponctuelle

IMPORTANT: Cet appareil est uniquement approuvé pour s'interconnecter à la gamme de produits Kidde. Il ne peut convenir à aucune autre marque de produit.

- Lorsque des avertisseurs de fumée tels que les modèles i12020ACA, i12060ACA, KN-SMFM-I-CA, P12040CA, Pi2000CA, Pi2010CA et des avertisseurs de chaleur tels que le modèle HD135F, compatibles avec cet appareil-ci, sont interconnectés, ils ne s'activeront qu'en la présence de fumée.
- Par ailleurs, si vous utilisez des modèles compatibles munis d'une pile de secours (i12040ACA, i12060ACA, KN-SMFM-I-CA, P12040CA, Pi2010CA, Pi2000CA) conjointement avec des modèles sans pile de secours (1235CA, i12020CA, KN-COSM-ICCA, KN-COB-ICB-CA, 120X, SM120X, CO120X, SL177i), sachez que les modèles sans pile de secours ne seront d'aucune utilité lors d'une panne de courant.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des appareils compatibles aptes à s'interconnecter et de leur fonctionnement au sein d'un système multiponctuel, visitez notre site Web au www.kiddecanada.com

Caractéristique du bouton d'arrêt d'alarme (HUSH®)

Le bouton HUSH® a la particularité de rendre temporairement insensible le circuit de l'avertisseur de fumée pour une durée approximative de 10 minutes. N'utilisez cette fonction que dans les cas où vous savez qu'une situation pourrait déclencher l'alarme comme lorsque vous cuisinez et que de la fumée en résulte. Vous n'avez qu'à appuyer sur le bouton d'essai/remise en marche de l'avertisseur afin d'activer le mode HUSH®. Si la fumée n'est pas trop épaisse, l'avertisseur n'émettra aucun son mais annoncera "HUSH® MODE ON! MODE HUSH® ACTIVÉ!", et le témoin lumineux vert DEL clignotera à toutes les deux secondes durant environ 10 minutes, indiquant ainsi que l'avertisseur de fumée est en situation temporaire d'insensibilité.

Instructions d'utilisation et d'installation

Au bout de ces quelque 10 minutes, l'avertisseur se remettra automatiquement en marche. Lorsque l'appareil reprend son mode de fonctionnement normal après avoir été mis en mode Hush®, un message vocal annoncera "HUSH MODE CANCELLED! MODE HUSH ANNULÉ!" et l'appareil émettra un signal sonore si la fumée est toujours présente. Vous pouvez réutiliser la fonction Hush® jusqu'à ce que soit dissipée la cause, tel l'exemple donné ci-avant, qui engendre la fumée. Vous pouvez mettre un terme à la période du mode Hush® que vous avez activé en appuyant sur le bouton d'essai/remise en marche de l'avertisseur.

REMARQUE : LA PRÉSENCE D'UNE ÉPAISSE FUMÉE ANNULERA LA FONCTION DU BOUTON HUSH® ET L'AVERTISSEUR SE METTRA ALORS À RETENTIR CONTINUELLEMENT.

 **ATTENTION : AVANT QUE VOUS N'UTILISIEZ LE BOUTON HUSH®, VÉRIFIEZ ET IDENTIFIEZ D'OÙ PROVIENT L'ÉMANATION DE LA FUMÉE ET, EN TOUTE CIRCONSTANCE, ASSUREZ-VOUS D'ÊTRE EN PRÉSENCE D'UNE SITUATION SÉCURITAIRE.**

Caractéristique du bouton de remise en marche

Si l'avertisseur de fumée et de CO émet une alarme sonore de CO, quand on appuie sur le bouton de test / remise en marche, on réenclenche la fonction test / remise en marche. Si la condition de CO qui a déclenché l'alarme persiste, l'alerte sonore retentira à nouveau.

Instructions d'utilisation et d'installation

Mémoire de niveau maximal

Si la DEL verte clignote toutes les 16 secondes, c'est que le dispositif a détecté des conditions dangereuses. Si le dispositif détecte une concentration de CO de 100 ppm ou plus, quand on appuie sur le bouton de test / remise en marche, on obtient un message vocal « Attention, monoxyde de carbone détecté ». On obtient également une concentration maximale si le dispositif détecte de la fumée puis s'arrête. Toutefois, il n'y a pas de message vocal si le dispositif a atteint la concentration maximale en raison de la fumée. Quand on appuie sur le bouton de test / remise en marche, le dispositif présente une PTT normale si la concentration maximale est due à la fumée. Quand on appuie sur le bouton de test / remise en marche, on réenclenche la mémoire. Elle est également réenclenchée quand on coupe l'alimentation.

Fonctionnement du voyant DEL

DEL rouge

La DEL rouge clignote conjointement avec le bip d'alarme. Par conséquent, la DEL rouge clignote au cours d'un avertissement de fumée, du pépiement de pile faible et du pépiement d'erreur de l'appareil.

DEL verte

La DEL verte clignote dans les conditions suivantes :

- Condition d'attente (alimentation c.a. et pile d'appoint) : La DEL clignote continuellement.
- Condition d'attente (alimenté par pile d'appoint uniquement) : La DEL clignote toutes les 30 secondes.
- Condition d'alarme : La DEL émet 3 clignotements longs pour la fumée et 4 clignotements rapides pour le CO, ce qui signifie que l'avertisseur a détecté de la fumée ou du CO présentant un danger. Si la DEL verte ne clignote pas toutes les secondes au cours d'une alarme, alors l'avertisseur fonctionne comme une sonnerie à distance et un avertisseur d'une autre zone initialise l'avertissement.
- MODE HUSH : La DEL clignote toutes les 2 secondes pour indiquer que le dispositif est en mode HUSH®.
 - Mémoire d'alarme : La DEL clignote toutes les 16 secondes pour indiquer qu'un danger a été détecté.

Instructions d'utilisation et d'installation

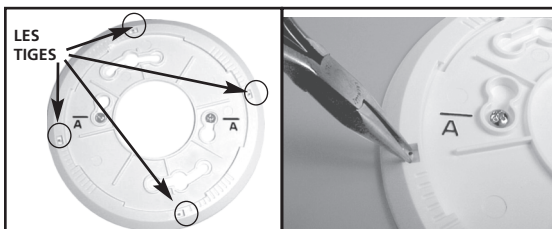


Figure 6A

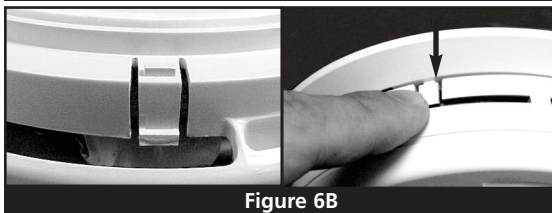


Figure 6B

Fonctions d'inviolabilité

Pour que votre avertisseur de fumée et de CO soit inviolable, on a prévu deux fonctions distinctes. La première sert à empêcher d'enlever l'avertisseur tandis que la deuxième concerne l'activation de la fonction d'inviolabilité de la pile en cassant les quatre tiges dans les trous carrés de l'anneau de garniture (voir figure 6A). Quand on casse les tiges, la languette d'inviolabilité sur la base peut s'engager dans la plaque de montage. Faire tourner l'avertisseur sur la plaque de montage jusqu'à ce que l'on entende la languette d'inviolabilité s'encliquer quand on verrouille l'avertisseur sur la plaque de montage.

Cette fonction d'inviolabilité permet d'empêcher les enfants et autres d'enlever l'avertisseur du support.

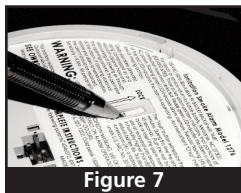


Figure 7

Instructions d'utilisation et d'installation

NOTA : Pour déposer l'avertisseur quand la languette d'inviolabilité est engagée, appuyer sur la languette d'inviolabilité et faire tourner l'avertisseur pour qu'il sorte du support (voir figure 6B).

Cet avertisseur a également une fonction d'inviolabilité de transport des piles. Cette fonction est utile pour empêcher de déposer la pile de ce dispositif (ce qui rendrait l'avertisseur hors service au cours de la perte de courant c.a.).

Pour activer la fonction d'inviolabilité, sortir le dispositif de la plaque de support, déconnecter le connecteur rapide et repérer la petite découpe au centre de l'étiquette du produit à l'arrière du dispositif. À l'aide d'un petit tournevis ou d'un outil semblable, faire glisser l'interrupteur vers le haut de l'étiquette (voir Figure 7). La fonction d'inviolabilité est maintenant active et on ne peut pas ouvrir le porte-pile tant que la fonction d'inviolabilité est désactivée.

NOTA : Avant d'activer la fonction d'inviolabilité, s'assurer qu'il y a bien une pile neuve dans le dispositif et que le support de pile est bien fermé. Si la fonction d'inviolabilité est actionnée pendant que la porte est ouverte, celle-ci ne se ferme pas et le dispositif est hors service au cours de la perte de courant c.a.

Pour désactiver la fonction d'inviolabilité du porte-pile afin de remplacer la pile de l'avertisseur de fumée, déposer la plaque de protection (voir si la fonction d'inviolabilité de l'avertisseur de fumée est activée), déconnecter la connexion rapide c.a. et repérer la découpe au milieu de l'étiquette du produit. En utilisant un tournevis ou un outil semblable, faire glisser l'interrupteur vers le fond de l'étiquette du produit. On peut maintenant ouvrir le porte-pile et changer la pile.

Retrait de l'avertisseur

SI VOUS AVEZ UTILISÉ LA GOUPILLE DE SÛRETÉ, RÉFÉREZ-VOUS À LA RUBRIQUE "FONCTIONS D'INVIOIABILITÉ" À LA PAGE 19 AFIN DE SAVOIR COMMENT LA RETIRER.

Tournez l'avertisseur dans le sens "POUR RETIRER", indiqué par la flèche sur le couvercle frontal, afin de retirer l'appareil de la plaque de fixation. Si vous désirez débrancher l'attache-câble à connexion rapide de 120 V CA, pressez les tiges de blocage latérales l'une vers l'autre tout en retirant l'attache-câble de l'avertisseur.

Remplacement de la pile

En cas de défaillance quelconque de la pile, le témoin lumineux rouge DEL clignote et l'appareil n'émet qu'une seule alerte à tonalité aiguë, suivie du message d'avertissement verbal "LOW BATTERY! PILE FAIBLE!". Ce cycle se produit toutes les minutes pendant la première heure. Après la première heure, la DEL rouge continue à clignoter toutes les minutes et **seul** un « **pépiement** » se fait entendre toutes les 60 secondes. Le message vocal « PILES FAIBLES » se déclenche toutes les quinze minutes au cours du cycle de « pépiement » uniquement. Ceci dure pendant au moins sept jours.

Si le témoin lumineux rouge DEL clignote et que, simultanément, l'alerte à tonalité aiguë retentit aux 30 secondes sans que ne suive l'avertissement verbal "LOW BATTERY! PILE FAIBLE!" (tel que mentionné ci-dessus), ceci indique une défaillance de votre appareil. Veuillez communiquer, sans frais, avec notre assistance technique au 1-800-880-6788 pour savoir comment retourner l'avertisseur.

 **ATTENTION : VOTRE AVERTISSEUR DE FUMÉE ET DE CO EST SCELLÉ ET LE COUVERCLE N'EST PAS AMOVIBLE.**

Nota : Si l'on a activé la fonction d'invioiabilité du porte-pile, on doit le désactiver pour remplacer la pile. Voir page 19 « Fonction d'invioiabilité du porte-pile » pour obtenir les instructions.

Remplacement de la pile

Pour remplacer ou installer la pile, appuyer sur le porte-pile puis relâcher pour faire ouvrir la pile dans le porte-pile. On peut toujours faire sortir la pile du porte-pile. Quand on installe une pile neuve dans le porte-pile, s'assurer que les bornes de la pile sont visibles et que la polarité correspond à celle du porte-pile. Appuyer à fond et vers le bas sur le porte-pile et relâcher, la pile s'enclenche alors en position fermée.

S'il n'y a pas de pile ou si elle est mal installée, ceci peut empêcher le porte-pile de se fermer et provoquer un mauvais fonctionnement.

Cet avertisseur de fumée est alimenté par une pile 9 V. Une pile neuve devrait durer au moins un an dans des conditions normales d'utilisation.

Remplacez les piles en utilisant une des marques suivantes approuvées:

Duracell	MN1604, MX1604
Energizer	522
Gold Peak	1604A

Vous pouvez vous les procurer chez votre détaillant local.

⚠ Avertissement! N'utilisez que les piles indiquées.

L'utilisation de piles alternatives risque de nuire au bon fonctionnement de l'avertisseur de fumée/CO. Par mesure préventive, remplacez la pile au moins une fois l'an ou lorsque vous avancez l'heure au printemps.

Remplacement de l'avertisseur

Dix ans après avoir été mis en service, ce dispositif « pépie » toutes les 30 secondes pour indiquer qu'il est temps de le remplacer. Une étiquette a été apposée sur le côté de l'avertisseur et indique « Replace by » (remplacer par). Écrire la date de remplacement sur l'étiquette. La date apposée doit correspondre à dix ans d'alimentation cumulative.

Remplacement de l'avertisseur

Cet avertisseur a bien une fonction Hush® de fin de vie qui vous permet d'invalider le pépiement pendant deux jours en vous permettant de remplacer le dispositif à un moment plus convenable. Pour activer, appuyer sur le bouton de test/réenclenchement. En mode Hush® de fin de vie, il détectera encore le CO et la fumée. On ne peut utiliser cette fonction que pendant 30 jours à partir du moment où le dispositif indique la fin de vie. À la fin de la période de 30 jours, on ne peut mettre en sourdine l'avertisseur et on doit le remplacer immédiatement. **REEMPLACER IMMÉDIATEMENT.**

Entretien général de l'avertisseur

Pour maintenir votre avertisseur de fumée et de CO en bon état de marche, vous devez suivre les étapes suivantes :

- Vérifier le fonctionnement de l'avertisseur, des voyants et des piles en appuyant sur le bouton de test/réenclenchement une fois par semaine.
- Nettoyer votre avertisseur tous les mois en utilisant un jet d'air comprimé ou un tuyau d'aspirateur sur le périmètre de l'avertisseur. Si le nettoyage n'a pas remis votre avertisseur en état de fonctionner normalement, on doit le remplacer.

RÉINSTALLER IMMÉDIATEMENT APRÈS AVOIR NETTOYÉ PUIS EFFECTUER UN TEST EN UTILISANT LE BOUTON DE TEST/RÉENCLenchement. SI LA FONCTION D'INVIOlABILITÉ A BIEN ÉTÉ ACTIVÉE, VOIR LA DESCRIPTION DE LA FONCTION D'INVIOlABILITÉ À LA PAGE 19 POUR LES INSTRUCTIONS DE DÉPOSE.

- N'employez jamais de détergents ou de solvants pour nettoyer l'appareil.
- Évitez l'utilisation de désodorisants, fixatifs pour cheveux, ou autres produits en aérosol à proximité de l'avertisseur de fumée/CO.

Renseignements sur la sécurité du monoxyde de carbone

Ne couvrez pas l'appareil de peinture. Celle-ci obstrue les rainures et, par conséquent, affecte la sensibilité des détecteurs pour déceler la présence de fumée ou de CO. N'essayez jamais de démonter l'appareil ou d'en nettoyer l'intérieur. Un tel geste annulerait votre garantie. Déplacez l'avertisseur de fumée/CO avant d'effectuer les tâches suivantes :

- Teindre, vernir ou décaper des planchers ou des meubles en bois.
- Appliquer de la peinture ou poser du papier peint sur une surface.
- Utiliser des produits adhésifs.

Rangez l'avertisseur dans un sac en plastique jusqu'à la fin des travaux mentionnés ci-dessus pour éviter d'endommager les détecteurs. Ne pas placer près d'une poubelle à couches.

⚠ AVERTISSEMENT: Une fois les travaux complétés, réinstallez sans délai l'avertisseur de fumée/CO pour vous assurer une protection continue.

Lorsque vous utilisez des produits d'entretien ménager ou produits chimiques analogues, assurez-vous que l'endroit où vous nettoyez soit bien aéré. Les substances suivantes peuvent affecter le détecteur de CO, ce qui occasionnerait des lectures erronées ou endommagerait le détecteur: le méthane, le propane, l'isobutane, l'alcool d'isopropyl, l'acétate d'éthyle, le sulfure d'hydrogène, les bioxydes sulfuriques, les produits à base d'alcool, les peintures, les diluants, les solvants, les produits adhésifs, les fixatifs pour cheveux, les lotions après-rasage, les parfums et certains décapants.

Renseignements d'ordre général au sujet du CO

Incolore, inodore et insipide, ce gaz toxique qu'est le monoxyde de carbone (CO) peut s'avérer mortel lorsqu'on le respire. Le CO bloque le transport d'oxygène dans le sang.

Renseignements sur la sécurité du monoxyde de carbone

Sources de CO possibles

Le CO peut être produit par la combustion de combustibles fossiles comme l'essence, le propane, le gaz naturel, le mazout et le bois. Il peut être produit par un appareil au mazout qui fonctionne mal, qui est mal installé ou mal ventilé.

Les sources possibles d'émission de CO comprennent : les fournaies, cuisinières ou poêles au gaz, sècheuses au gaz, chauffe-eau, radiateurs indépendants au mazout et générateurs, foyers, poêle à bois et certains chauffages de piscine, les cheminées ou conduits de fumée obstrués, refoulement de l'air et changements de la pression d'air, tuyaux mis à l'air libre corrodés ou débranchés, échangeurs de fournaise desserrés ou fissurés, les véhicules et autres moteurs à combustion fonctionnant dans un garage ou dans un abri d'auto fermé attenant à la maison ou près de celle-ci, le charbon de bois se consumant ou le combustible dans les grils et barbecues portatifs dans un espace clos.

Les conditions suivantes peuvent provoquer des situations de CO temporaires:

Un très grand déversement ou une ventilation inverse des appareils au mazout provoqués par des conditions extérieures ambiantes comme la direction du vent et/ou sa vitesse comprenant de fortes rafales, de l'air lourd dans les conduites d'évacuation (air froid/humide avec périodes prolongées entre les cycles), une pression négative attribuable à l'utilisation de ventilateurs d'extraction, le fonctionnement simultané de plusieurs appareils au mazout dans un espace d'air interne limité, les raccordements des tuyaux de ventilation desserrés par les vibrations des sècheuses, fournaies ou chauffe-eau, les obstructions dans les tuyaux d'évacuation ou les tuyaux d'évacuation de conception non standard qui peuvent amplifier les situations ci-avant, le fonctionnement prolongé des dispositifs au mazout sans ventilation (cuisinière, four, foyer, etc.), les inversions de température qui peuvent piéger les gaz d'extraction près du sol, un véhicule tournant au ralenti dans un garage ouvert ou fermé ou près d'une maison.

Renseignements sur la sécurité du monoxyde de carbone

Conseils de sécurité sur le CO

Faites annuellement appel à un technicien qualifié pour faire inspecter et nettoyer votre système de chauffage, les tuyaux d'aération, votre cheminée et conduit de fumée. Assurez-vous de toujours installer vos appareils selon les directives du fabricant et de vous conformer aux codes de normes et règlements de construction de votre région.

La plupart des appareils devraient cependant être installés par des professionnels et inspectés par la suite. Examinez régulièrement les tuyaux d'aération ainsi que les cheminées pour vous assurer qu'il n'y a pas de raccordements défectueux, de rouille ou de taches de corrosion. Vérifiez également la présence possible de fissures dans les conduits de l'appareil de chauffage. Voyez à ce que la flamme du brûleur et de la veilleuse soit de couleur bleue. Une flamme jaune ou orange signale une combustion incomplète. Assurez-vous que tous les membres de votre demeure soient familiers avec les signaux d'alarme de l'avertisseur et qu'ils sachent comment réagir en cas d'urgence.

Symptômes de l'empoisonnement au CO

Les signes avant-coureurs d'un début d'empoisonnement au monoxyde de carbone sont souvent confondus avec ceux d'une grippe non fiévreuse et peuvent comprendre des étourdissements, maux de tête lancinants, nausées, vomissements et périodes de désorientation. Bien que tout individu puisse être sensible au CO, les experts s'accordent à reconnaître que les bébés à naître, les femmes enceintes, les personnes âgées ainsi que les personnes aux prises avec des problèmes cardiaques ou respiratoires sont particulièrement vulnérables. Si vous éprouvez des symptômes d'empoisonnement au monoxyde de carbone, consultez votre médecin immédiatement. Un test de carboxyhémoglobine peut déterminer si vous subissez un empoisonnement au CO.

Renseignements sur la sécurité du monoxyde de carbone

Les symptômes suivants peuvent résulter d'un EMPOISONNEMENT AU MONOXYDE DE CARBONE et devraient faire l'objet de discussions au sein de TOUS les membres de la famille:

1. **Exposition légère** : Légers maux de tête, nausées, vomissements, fatigue (souvent décrits comme les symptômes de la « grippe »).
2. **Exposition moyenne** : Céphalées pulsatiles, somnolence, confusion, fréquence cardiaque rapide.
3. **Exposition extrême** : Perte de connaissance, convulsions, défaillance cardiorespiratoire, mort.

Les niveaux d'exposition décrits ci-dessus sont établis en fonction d'adultes en bonne santé. Les niveaux varient chez les personnes à grand risque. Une exposition à des niveaux élevés de monoxyde de carbone peut s'avérer fatale ou causer des invalidités et dommages permanents. L'étude de nombreux cas d'empoisonnement au monoxyde de carbone révèle que, tout en étant conscientes qu'elles ne se sentent pas bien, les victimes deviennent tellement désorientées qu'elles sont incapables de se sauver, soit en tentant de quitter les lieux ou en appelant à l'aide. Les jeunes enfants et les animaux domestiques peuvent compter parmi les premiers affectés. Il importe de vous familiariser avec les symptômes reliés à chaque niveau d'exposition.

Temps de réponse de l'avertisseur de CO

Ne jamais réactiver la source d'un problème de CO tant que la situation n'a pas été corrigée. NE JAMAIS IGNORER LE SON DE L'AVERTISSEUR.

Le détecteur de CO répond aux exigences du délai de réponse de l'avertisseur comme suit:

À 70 ppm, l'appareil doit retentir dans les 60 à 240 minutes qui suivent.
À 150 ppm, l'appareil doit retentir dans les 10 à 50 minutes qui suivent.
À 400 ppm, l'appareil doit retentir dans les 4 à 15 minutes qui suivent.

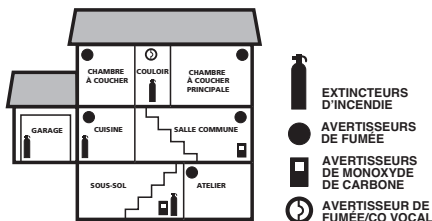
REMARQUE : Cet avertisseur de monoxyde de carbone est conçu pour déceler la présence de gaz de monoxyde de carbone provenant de TOUTE source de combustion. Il N'EST PAS conçu pour détecter aucun autre gaz.

Information sur la sécurité incendie

Les services d'incendie ainsi que la plupart des services énergétiques et des entrepreneurs en CVCA (chauffage, ventilation et climatisation d'air) procèdent à des inspections en vue de déceler la présence de CO. Comme des frais peuvent être reliés à ce service, renseignez-vous au préalable au cas où ceux-ci vous seraient imputés. Kidde ne défraie pas les coûts, ni ne rembourse le propriétaire ou l'utilisateur de ce produit pour toute réparation ou demande d'un service d'urgence reliée à des signaux d'alarme qu'émettrait l'avertisseur.

Plan d'évacuation

Veillez à ce que chacun se familiarise avec l'alarme sonore qu'émet l'avertisseur de fumée et formez-les pour qu'ils quittent les lieux dès que ce son retentit. Pratiquez des exercices d'évacuation, le jour comme la nuit, au moins à tous les six mois. Assurez-vous que les jeunes enfants entendent l'alarme sonore et que ce son les réveille pour qu'ils puissent suivre le plan d'évacuation prévu. La pratique permet à tous les occupants de mettre votre plan à l'épreuve avant qu'une situation d'urgence ne se produise. Il est possible que vous ne puissiez rejoindre vos enfants avant de fuir les lieux. Il importe que vos jeunes soient bien préparés. Déterminez deux sorties d'évacuation pour chaque pièce (porte et fenêtre) et identifiez un lieu de rencontre extérieur où vous vous retrouverez une fois que tous seront sortis de la maison. Dès que deux personnes se rejoignent à l'endroit choisi, l'une d'elle devrait aller appeler le 911 alors que l'autre devrait rester sur place pour dénombrer les membres de la famille qui arrivent sur les lieux. Des études récentes ont démontré que les avertisseurs de fumée peuvent ne pas nécessairement réveiller toutes les personnes endormies et il est donc de la responsabilité des personnes vivant dans l'habitation et capables d'aider les autres de fournir de l'assistance à ceux et celles qui pourraient rester endormis malgré l'alarme sonore ou qui sont incapables d'évacuer les lieux sans assistance.



Information sur la sécurité incendie

Prévention incendie

Les avertisseurs de fumée sont conçus pour réduire les fausses alarmes. En général, la fumée de cigarette ne déclenche pas d'alarme à moins qu'elle soit expirée en direction de l'avertisseur. Les particules de combustion provenant de substances répandues ou de la cuisson au gril peuvent déclencher l'alarme si l'avertisseur est situé à proximité de l'aire de cuisson. Si l'alarme retentit, vérifiez en priorité si un incendie s'est déclaré. Dans un tel cas, suivez les étapes suivantes. Familiarisez-vous avec celles-ci et passez-les en revue avec tous les membres de la famille.

- Avertissez les petits enfants qui sont dans la maison.
- Quittez la maison immédiatement en utilisant le plan d'évacuation que vous avez mis au point.
- Avant d'ouvrir une porte intérieure, assurez-vous que la fumée ne s'infiltre pas autour de celle-ci. Passez le dos de la main sur la porte pour vérifier si elle est chaude; si tel est le cas, utilisez votre seconde option pour évacuer. Par ailleurs, si vous estimez pouvoir sortir par la porte sans danger, ouvrez-la très lentement et soyez prêt à la refermer immédiatement si la fumée et la chaleur s'engouffrent.
- Si vous ne pouvez éviter un parcours d'évacuation rempli de fumée, penchez-vous et rampez sous la fumée pour retrouver de l'air moins vicié.

Mesures de sécurité contre l'incendie

Ne fumez jamais au lit ni ne laissez cuire de la nourriture sans surveillance. Enseignez à vos enfants l'importance de ne jamais jouer avec des allumettes ou des briquets! Initiez tous les membres de la famille à identifier les cycles d'alarme, les messages d'avertissement verbal et à quitter la maison selon le plan d'évacuation établi, lorsque l'avertisseur retentit. Pratiquez les consignes "Arrête!", "Tombé!" et "Roule au sol!" au cas où vos vêtements prennent feu; apprenez comment ramper au sol pour vous retrouver sous la fumée. Installez et entretenez des extincteurs d'incendie à chaque étage de la maison sans compter la cuisine, le sous-sol et le garage. Sachez comment utiliser un extincteur d'incendie avant qu'une situation d'urgence ne se produise. Les pièces habitées avec fenêtres, au premier étage ou plus haut, devraient être pourvues d'échelles de secours.

Normes de sécurité de l'industrie

Nombre d'avertisseurs de fumée prescrits selon les recommandations de la NFPA (National Fire Protection Association)

Là où d'autres lois, codes ou normes applicables l'exigent en fonction d'un type d'usage spécifique, des avertisseurs de fumée approuvés à un seul poste et à postes multiples doivent être installés comme suit :

- (1) Dans les chambres à coucher et chambres d'amis
- (2) À l'extérieur de l'aire de repos de chaque unité d'habitation séparée, à moins de 6,4 m (21 pi) d'une porte de chambre à coucher, cette distance étant mesurée suivant le trajet normal de déplacement
- (3) À chaque étage d'une unité d'habitation, sous-sol compris
- (4) À chaque étage d'un foyer résidentiel et établissement de soins (petit établissement), incluant le sous-sol mais excluant la galerie technique et le grenier non aménagé
- (5) Dans l'espace habitable d'une suite
- (6) Dans l'espace habitable d'un foyer résidentiel et établissement de soins (petit établissement)

Le nombre requis d'avertisseurs de fumée (concernant les pièces protégées ci-avant mentionnés) peut ne pas suffire pour avertir, de façon hâtive, des membres de la famille se trouvant à l'intérieur d'une pièce dont la porte est close (pièces non protégées). Pour cette raison, il est recommandé que le propriétaire songe à installer des avertisseurs de fumée supplémentaires, afin de sécuriser davantage ces pièces non protégées. Ces endroits additionnels incluent le sous-sol, les chambres à coucher, la salle à manger, la salle de chauffage, la pièce où se situe le panneau électrique et les corridors qui ne sont pas protégés par le nombre requis d'avertisseurs de fumée.

Par ailleurs, l'installation d'avertisseurs de fumée dans la cuisine, le grenier (habitable ou non) ou le garage n'est habituellement pas recommandée dû au fait que ces lieux, de par leur utilisation, peuvent occasionnellement engendrer des conditions pouvant nuire au fonctionnement de l'appareil.

Garantie limitée

Garantie limitée de dix ans

Si vous avez l'impression, suite à la lecture de ce guide de l'utilisateur, que votre avertisseur de fumée est défectueux de quelque façon que ce soit, ne manipulez pas l'appareil. Rendez-vous au magasin où vous avez acheté l'avertisseur pour le faire remplacer. Dans la majorité des cas, c'est la façon la plus rapide d'échanger votre appareil. Sinon, vous pouvez le retourner à Kidde pour le faire réparer. Si vous avez des questions, veuillez contacter l'Assistance technique de Kidde au 1-800-880-6788.

Kidde garantit que l'avertisseur fermé (sans les piles) sera exempt de défauts au point de vue matériaux et main-d'oeuvre dans des conditions normales d'utilisation pour une période de dix ans à partir de la date d'achat. L'obligation de Kidde en vertu de cette garantie est limitée à la réparation ou au remplacement de l'avertisseur ou de toute partie de celui-ci que nous trouvons défectueux au point de vue matériau, main-d'œuvre ou conception, gratuitement, en envoyant l'avertisseur avec la preuve d'achat, frais de poste et de retour prépayés à : Kidde Canada Inc., P.O. Box 40, Apsley, ON K0L 1A0.

Cette garantie ne s'appliquera pas à cet avertisseur s'il a été endommagé, modifié, maltraité ou transformé après la date d'achat ou s'il ne fonctionne pas en raison d'une mauvais entretien ou d'un courant c.c. ou c.a. inapproprié. Toute garantie implicite s'appliquant à cette vente et notamment les garanties de description, de commercialisation et d'aptitude à l'emploi particulier est limitée au cours de la période de garantie ci-avant. Le fabricant ne doit en aucun cas être tenu responsable de la perte de jouissance de ce produit ou de tout dommage indirect, spécial, accidentel ou des coûts ou frais engagés par le client ou tout autre utilisateur de ce produit, que ce soit en raison d'une rupture de contrat, négligence, responsabilité délictuelle ou autre. Le fabricant n'aura aucune responsabilité en cas de blessures ou de dommages matériels ou de tout dommage spécial, consécutif de quelque sorte que ce soit résultant d'une fuite de gaz, d'un feu ou d'une explosion.

Comme certaines provinces ne prévoient pas de limites relatives à la durée d'une garantie implicite ou ne permettent pas l'exclusion ou la limite des dommages incidentiels ou consécutifs, les limites ou exclusions ci-avant peuvent ne pas s'appliquer à vous. Cette garantie donne les droits particuliers mais vous pouvez également avoir d'autres droits qui varient d'une province à l'autre. La garantie ci-avant ne peut pas être transformée sauf par écrit signé par les parties aux présentes.

Votre avertisseur de fumée et de monoxyde de carbone combinés Kidde ne remplace pas une assurance pour les biens personnels, une assurance invalidité, une assurance-vie ou toute autre assurance. Vous avez la responsabilité de contracter une assurance. Consulter votre agent d'assurance. Si on dépose le couvercle avant, la garantie est annulée.



Kidde Canada Inc., P.O. Box 40, Apsley, ON K0L1A0

QUESTIONS OU DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Appeler notre assistance technique au **1-800-880-6788** ou visiter
notre site web à **www.kiddecanada.com**